

## CONSEIL MUNICIPAL - Compte-rendu du 24 Février 2022

Nombre de conseillers titulaires : 56

Nombre de conseillers présents : 46

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre d'absents excusés : 8

### 1 - Subvention ACTEE - Projet Economie d'Energie

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres la démarche globale de rénovation énergétique locale du patrimoine bâti de Montrevault-sur-Evre et acte du dépôt de candidature à l'AAP SEQUOIA 3 pour l'aide au financement des actions de réalisation d'un schéma directeur immobilier et énergétique et le recrutement d'un économiste de flux.

### 2 - Requalification des voiries - La Salle et Chapelle Aubry - Validation AVP

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres l'avant-projet définitif (APD) relatif aux travaux de requalification de la rue Jousselin de la Salle et Chapelle et Aubry et arrête le coût des travaux à 219 326,40 € HT, montant sur lequel s'engage le maître d'oeuvre.

### 3 - Acquisition parcelle AC142 à la SAFER - Le Pré du Pont - Montrevault

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres de valider auprès de la SAFER la « convention de cession par rétrocession à une collectivité » afin d'acquérir la parcelle AC142 d'une superficie de 8 028 m<sup>2</sup> pour un montant de 1 089,37 € avec frais de notaires estimés à 480 €.

### 4 - SIEML - Viabilisation réseaux et éclairage - Coût et fonds de concours SIEML - Lotissement La Fontaine 2 à St-Pierre-Montlimart

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité des membres le montant global de l'opération à hauteur de 91 888,65 € et décide de participer au financement des travaux à hauteur de 81 122,08 € HT. Il valide également le contenu de la convention avec le SIEML mettant en place l'opération de réalisation coordonnées des réseaux, la délégation de maîtrise d'ouvrage temporaire et les prises en charge financières.

### 5 - Convention "Recyclivre"

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres la signature de la convention avec « Recyclivre », service gratuit de récupération de livres leur donnant une deuxième vie en les proposant à la vente à petit prix sur Internet. Il désigne également l'association Ecole de Musique du Val d'Èvre bénéficiaire du reversement de 10 % des ventes.

### 6 - Tarifs 2023 - Gîtes de la Barbotine

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres de valider le tableau des tarifs suivant :

# TARIFS 2023

(Location gîte - hors frais de dossier)

LA SEMAINE				
	Très haute saison	Haute saison	Moyenne saison	Basse saison
	29/07 au 19/08	8/07 au 29/07	01/07 au 08/07 19/08 au 26/08	01/01 au 01/07 26/08 au 31/12
gîte simple (4/6 personnes)	639 €	555 €	424 €	296 €
gîte moyen (4/6 personnes)	599 €	512 €	384 €	261 €
BASSE SAISON - LA NUITÉE				
	1/01 au 8/07 et 26/08 au 31/12		Tarifs	
	Forfait 1 nuit		100 €	
	Forfait 2 nuits		160 €	
	Nuit supplémentaire à partir de 3 nuits		30 €	
SEMAINES CONSÉCUTIVES BASSE SAISON				
	2 semaines*		465 €	
	3 semaines*		639 €	
	4 semaines*		755 €	
MID-WEEK				
	Lundi au vendredi		198 €	
EARLY BOOKING				
-10% de remise sur séjours d'une semaine minimum prises avant le 28/02/2023				
SALLE				
	Capacité 50 à 60 personnes assises		290 €	
	Location sur 24h avec location de 4 gîtes au minimum			
	- 50 % sur la deuxième journée		145 €	
PRESTATIONS ANNEXES				
TAXE DE SEJOUR ANIMAL				2,50 €
FRAIS DOSSIER < 6 NUITS				8,00 €
FRAIS DOSSIER > 6 NUITS				25,00 €
FORFAIT MENAGE < 3 NUITS				40,00 €
FORFAIT MENAGE > 3 NUITS				75,00 €
DRAPS				8,50 €
KIT SERVIETTES				6,00 €
NUIT STAGIAIRE				45,00 €
NUIT ENFANT				30,00 €
NUIT ADULTES				32,00 €
ANIMATION				3,00 €

\* pour toutes les réservations supérieures à 2 semaines le forfait ménage de 75 € est obligatoire

## 7 - Tarifs ateliers théâtre - Modification

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres de fixer le tarif ateliers théâtre à hauteur de 82 € de septembre à juin à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022.

## 8 - Tarifs séjour autonomie - Hiver 2022

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres de fixer le tarif séjour autonomie ski pour 2022 selon le tableau suivant :

	M/E		
Quotient familial	Tarifs	Nbre de Familles	Recettes
0/300	223€	0	0 €
301/600	248€	2	496 €
601/900	275€	1	275 €
901/1200	306€	5	1530 €
1201/1500	340€	5	1700 €
1501/1800	374€	0	0 €
1801/2100	411€	2	823 €
2101/99999	453€	0	0 €
		TOTAL	4824 €

## 9 - Prestations de formations pour le personnel de Montrevault-sur-Èvre - Attribution et autorisation de signature des accords-cadres

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres d'attribuer les accords-cadres de prestations de formations pour le personnel de Montrevault-sur-Èvre de la manière suivante :

Lots	Nombre d'offres reçues	Attributaire proposé	Montant maximum annuel
Lot n° 1 : Formations <u>CACES</u>	3	<u>ECF</u>	15 000 € HT
Lot n° 2 : Formations habilitations électriques	4	<u>SOFIS</u>	10 000 € HT
Lot n° 3 : Formations secourisme	2	<u>SOFIS</u>	5 400 € HT
Lot n° 4 : Formations incendie	6	L'OUVRE BOITES 44	7 000 € HT
Lot n° 5 : Formations aux risques physiques	2	<u>SOFIS</u>	8 000 € HT
Lot n° 6 : Formations <u>AIPR</u>	5	<u>SOFIS</u>	3 000 € HT

## 10 - Tableau des effectifs - Modification

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres de modifier le tableau des effectifs comme suit :

\* Modification de postes

- Modification d'un poste d'adjoint administratif par un poste de rédacteur principal à compter du 01/03/2022

- Modification d'un poste d'agent culturel par un poste d'assistant de conservation du patrimoine à compter du 01/03/2022

- Titularisation d'un agent technique suite à un départ en retraite à compter du 01/03/2022

- Régularisation heures complémentaires - durée hebdomadaire passant de 28 à 35/35ème à compter du 01/03/2022

- Poste de magasinier - Modification du grade d'agent technique par le grade d'agent de maîtrise

\* Création de postes

- Poste permanent de policier municipal à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> mars 2022

- 2 postes d'opérateurs des activités physiques et sportives à 31/35ème du 01/07 au 31/08/2022

- création d'un mi-temps supplémentaires pour les gîtes à 17,5/35ème à compter du 01/03/2022

- 2 postes de saisonniers de juin à fin août 2022 sur le grade d'agent technique à 35/35<sup>e</sup>

- création d'un poste d'adjoint administratif conseiller numérique à 35/35ème sur un contrat de projet de 2 ans à compter du 1<sup>er</sup> mars 2022

## 11 - RIFSEEP - Modification

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres les modifications du règlement Rifseep au sein des domaines suivants :

- Forfait mobilité, modification de montants, majorations horaires coupés, majoration Assistants de prévention, temps partiel Thérapeutique, modification des plafonds RIFSEEP pour les ingénieurs et les techniciens

## 12 - Tarifs - Location des salles communales - Modification

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres la modification du tarif de location des salles de sports à 100 € appliqué aux associations de Montrevault-sur-Evre, dans la rubrique « locations particulières - associations de la commune » à compter du 1<sup>er</sup> mars 2022.

Séance levée à 21h30

**Prochain Conseil Municipal : jeudi 24 mars 2022 à 20 heures**